

# Directives de publication des textes dans la section Thèmes traités

Dans l'ensemble, le Comité d'orientation réaffirme l'importance de s'assurer de la qualité des contenus de la section Thèmes traités tout en étant préoccupé de la façon d'y arriver, ainsi que des critères à retenir dans l'évaluation des documents soumis pour publication<sup>1</sup>. Les auteurs<sup>2</sup> désireux de soumettre des textes pour publication dans cette section sont donc invités à prendre connaissance des directives de publication suivantes. La section comprend neuf rubriques subdivisées en trois types de contenus :

## **I. Contenus fondamentaux**

Présentation  
Textes sur le sujet  
Références diverses  
Questions de l'heure

## **II. Contenus complémentaires**

Projets  
Événements  
Formation  
Autres sites d'intérêt

## **III. Contenus de soutien**

Ressources

- En général, la personne responsable du développement d'un thème agit avec son équipe à titre de comité scientifique et juge de la qualité du matériel déposé pour publication.
- Le matériel accepté pour publication est transmis par la personne responsable du thème.
- Il faut indiquer la rubrique dans laquelle le matériel doit être publié.
- Tous les textes sont transmis par courriel à l'adresse de la direction générale du site [adapt-scol-franco@uquebec.ca](mailto:adapt-scol-franco@uquebec.ca)

Dans les pages suivantes, chaque rubrique est définie et les directives de publication qui s'appliquent spécifiquement sont fournies. Voici d'abord les règles générales de présentation et de dépôt des textes.

---

<sup>1</sup> Toute personne désireuse de collaborer à la diffusion de matériel dans le *Site de l'Adaptation scolaire et sociale de langue française* serait bien avisée de prendre connaissance des « Directives à l'intention de nos collaborateurs » accessible à partir de la section « À propos de... ».

<sup>2</sup> Dans le présent document, le masculin englobe le féminin sans discrimination aucune.

## Règles de présentation et de dépôt

Tous les textes sont rédigés à l'aide des logiciels habituels (Word ou Word Perfect) sous plate-forme Mac ou PC, en utilisant des polices de caractères d'imprimerie 12 points (comme Times ou Times New Roman, par exemple) à 1,5 interlignes. L'alignement des textes est justifié.

Tous les textes doivent être révisés au plan linguistique préalablement à leur dépôt pour publication auprès de la coordination du site.

En ce qui concerne la féminisation des titres, des fonctions et des textes en général, dans tout texte soumis pour publication, les règles de l'Office de la langue française du Québec <http://www.olf.gouv.qc.cas> s'appliquent, à moins d'indication contraire fournie en note intrapaginale.

Dans les textes de contenus fondamentaux, les citations et les listes de références doivent respecter les règles du *Publication Manual of the American Psychological Association* (1994)<sup>3</sup> et, dans le cas de règles particulières s'appliquant à la langue française, celles de l'ouvrage de Provost, Alain, Leroux et Lussier (1997)<sup>4</sup>.

Dans tous les textes, quels qu'ils soient, les caractères gras et italiques sont utilisés en conformité avec les règles habituelles de rédaction de l'*American Psychological Association*. Dans le cas des hyperliens, il faut fournir l'adresse de destination de l'hyperlien.

### Directives particulières

#### Annonce ou descripteur du thème

Dans un court texte comptant un maximum de 100 mots, présentez d'abord votre thème de façon à ce que le lecteur puisse rapidement circonscrire ce qui est susceptible d'y être traité. Il s'agit en fait de précisions quant aux intentions du responsable et de ses partenaires concernant les contenus qu'ils envisagent de rendre accessibles. Le Site de l'Adaptation scolaire et sociale de langue française ciblant de multiples usagers, votre «annonce du thème» devrait être rédigée en tenant compte de cette orientation.

En annexe, une illustration est fournie à titre indicatif.

---

<sup>3</sup> American Psychological Association (1994). *Publication Manual of the American Psychological Association* (4e éd.) Washington. DC : Auteur

<sup>4</sup> Provost, M.A., Alain, M., Leroux, Y. et Y. Lussier. (1997). *Guide de présentation d'un rapport de recherche*. (3e éd.)Trois-Rivières : Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.

Les neuf rubriques de la section Thèmes traités sont regroupées sous trois types de contenus

## I. Les contenus fondamentaux

La recherche, l'expérimentation, l'intervention et la réflexion dans le domaine de l'adaptation scolaire et sociale peuvent permettre de mieux comprendre et d'intervenir plus judicieusement, ainsi que de mieux expliquer et évaluer les besoins des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, à l'école et dans la société en général.

L'information offerte à travers les contenus fondamentaux vise à favoriser une intervention la plus efficace possible et la mieux adaptée à leurs besoins. Elle peut contribuer au mieux-être scolaire et social aussi bien des personnes qui vivent ces difficultés que de celles qui travaillent auprès d'elles. Elle est également une occasion de ressourcement tant pour les agents d'éducation que pour les personnes concernées par cette problématique, par exemple les parents et la fratrie.

La nature des renseignements qu'on trouve dans ces contenus peut prendre une variété de formes et provenir de diverses sources : articles, documents de recherche, opinions, hyperliens, références, résumés de textes, narration d'expériences en milieu scolaire, etc. Aucune discrimination n'est exercée quant aux méthodes, aux approches théoriques ou aux résultats.

Tous les textes doivent être signés (le nom, la fonction, l'établissement et l'adresse, de même que la province ou le pays sont spécifiés) et datés.

Les textes soumis pour publication ne sont pas nécessairement inédits. S'il s'agit d'un texte déjà publié dans une revue ou s'il s'agit du texte d'une communication orale, il faut en indiquer la référence exacte.

S'il s'agit de la mise à jour d'un texte déjà publié dans le « Site de l'Adaptation scolaire sociale de langue française », il faut en fournir la date.

### **1. Présentation**

Cette rubrique permet de renseigner succinctement les visiteurs éventuels de la teneur du thème. Afin de permettre aux visiteurs d'en cerner précisément le sujet, la rédaction doit être informative quant aux différents contenus susceptibles d'être abordés. Notons de plus que l'intérêt et la pertinence des sujets couverts doivent être clairement mis en évidence.

Dans la rédaction du texte, il est important de prendre en considération la diversité des clientèles ciblées par le site (les enseignants, les étudiants, les parents, les chercheurs et les personnes handicapées ou en difficulté).

Ce texte, qui se veut sans références, doit comporter un maximum de 1000 mots. Voici quelques pistes permettant d'en guider la rédaction :

- Brève définition de l'objet.
- Quels sont les sujets susceptibles d'être abordés?
- En quoi est-ce important de traiter ce thème dans le site (gravité, impact sur la réussite,...)?
- S'il s'agit d'une catégorie particulière de difficultés ou de problèmes, présentez-en l'ampleur (prévalence, incidence).
- Si le thème réfère à un champ d'intervention, en quoi l'orientation préconisée est-elle pertinente?
- S'il s'agit d'un thème d'intérêt général, qu'est-ce qui en justifie le traitement dans le site?

En annexe, une illustration est fournie à titre indicatif.

## **2. Textes sur le sujet**

Les textes soumis pour publication sous cette rubrique sont susceptibles d'apporter un éclairage sur les problématiques traitées et contribuer à l'avancement des connaissances et de la réflexion critique. De plus, il faudrait tendre à ce que différents points de vue soient présentés.

L'objet des textes attendus

Le *Site de l'Adaptation scolaire sociale de langue française* s'inscrit avant tout dans le domaine de l'éducation, et plus précisément dans le cadre général de l'adaptation scolaire et sociale. Les textes soumis peuvent donc référer à un large éventail de disciplines reliées à ce champ : psychologie, didactique, pédagogie, psychoéducation, orthophonie, orthopédagogie, etc. De façon plus spécifique, les textes sont appréciés quant à leur contenu, lequel doit porter précisément sur le thème spécifiquement concerné.

La forme des textes attendus

Les textes peuvent être de nature diversifiée: recension d'écrits, présentation d'approches d'intervention, rapport de recherche, travaux théoriques, analyse critique, etc.

La nature des textes publiés devant être précisée à même sa référence dans la table des matières de la rubrique, il faut fournir un bref résumé ne dépassant pas 700 caractères - espaces compris (environ 120 mots). Compte tenu de la diversité des visiteurs ciblés, cette demande vise à faciliter la sélection des documents.

En ce qui concerne l'ampleur des textes diffusés sous cette rubrique, tout texte soumis doit compter un minimum de 2000 mots (plus ou moins cinq pages).

Arbitrage des textes

En vue de s'assurer de la qualité des textes diffusés, tout document soumis pour publication sous cette rubrique est d'abord transmis à la direction générale du site à l'adresse de courriel suivante : [adapt-scol-franco@uquebec.ca](mailto:adapt-scol-franco@uquebec.ca). La direction se charge de la procédure d'arbitrage. Le texte est soumis à l'arbitrage anonyme effectué par deux personnes, suivi d'une appréciation des évaluations par le responsable du thème et ses partenaires. Des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle pourraient être sollicités pour arbitrer certains textes, tout spécialement lorsque leur démarche de recherche s'inscrit dans le domaine concerné. Un formulaire d'évaluation est fourni. [Cliquer ici](#).

La démarche d'arbitrage conduit à l'une ou l'autre des conclusions suivantes:  
acceptation ;  
refus ;  
demande de modifications ou de corrections.

Les cas litigieux sont soumis à un comité éditorial.

## **2. b) La procédure d'arbitrage**

Le texte est acheminé au directeur général du site. Celui-ci en transmet une copie au responsable du thème sous lequel le texte sera publié. Le responsable du thème suggère des noms d'arbitres et le directeur sollicite la collaboration de deux d'entre eux. Le directeur soumet le texte, accompagné d'un questionnaire, aux arbitres. Le ou les noms des auteurs ont été retirés afin de préserver l'anonymat et de garantir l'impartialité des arbitres. Ces derniers disposent d'une période d'environ un mois pour s'acquitter de leur tâche. Après ce délai, un rappel est effectué et, si nécessaire, un autre arbitre est sollicité.

Lorsque les arbitres retournent leur formulaire d'évaluation, le directeur du site les transmet au responsable du thème. En cas de désaccord entre les arbitres, le responsable du thème décidera s'il y a lieu de soumettre le document à un troisième arbitre ou encore de trancher lui-même. Pour cela, il s'assurera de l'appui de ses collaborateurs.

Le directeur du site contactera un troisième arbitre, s'il y a lieu, ou transmettra les formulaires d'évaluation à l'auteur en l'informant de la décision rendue relativement à son texte.

Le directeur transmet au responsable du thème le texte révisé, si une telle révision était requise. Celui-ci s'assurera que les corrections ont été apportées de façon satisfaisante et acheminera au directeur sa décision. Le texte sera ensuite publié.

## **3. Références diverses**

Cette rubrique répertorie certains ouvrages tout spécialement pertinents pour le thème concerné. Il peut s'agir d'articles de revues, de chapitres d'ouvrages collectifs, de documents audiovisuels, de mémoires de maîtrise ou de thèse de doctorat, de rapports, etc.

La rubrique *Références diverses* se subdivise en deux, soit les *Incontournables*, qui comprend un maximum de 12 ouvrages, et les *Références additionnelles* où sont classées toutes les autres références jugées pertinentes.

Pour les *Incontournables* comme pour les *références additionnelles*, chaque référence est accompagnée d'une brève annotation d'une longueur maximale de 100 mots. Toutefois, un hyperlien pourrait permettre d'accéder à des informations plus détaillées (annotation plus longue, présentation d'une table des matières, ouvrage intégral, etc.). Toute référence annotée doit être signée par le ou les auteurs de l'annotation.

Un hyperlien peut également être offert vers un autre site où le texte est publié au complet. En ce cas, le SASSLF se réserve le droit de décider de la pertinence d'offrir cet hyperlien.

#### **4. Questions de l'heure**

Cette rubrique comprend des questions qui sont couramment soulevées par des enseignants, des parents, des étudiants. Chacune des questions posées reçoit une réponse. Les questions peuvent aussi être construites et répondues en réaction à des interrogations en provenance des groupes de discussion. Elles peuvent être classées selon qu'elles sont posées par des enseignants, des parents, des étudiants ou des élèves.

Une même question pourrait comporter plus d'une réponse. Numéroté ces réponses selon la date à laquelle elles sont écrites, comme dans un forum de discussion.

Les réponses sont de préférences courtes, tout au plus une page. Si des questions nécessitaient des réponses plus longues et étoffées, des renvois pourraient être faits vers des textes apparaissant sous la rubrique *Textes sur le sujet* ou vers la documentation pertinente accessible par un hyperlien.

Les réponses ne devraient pas comporter de matériel comme tel, soit par exemple des questionnaires, des mémoires ou des thèses.

Le responsable du thème et les membres de son équipe soit rédigent les réponses, soit sollicitent des personnes pour y répondre. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont responsables du contenu de l'information qui s'y trouvent. Leur signature est garante de la valeur de la réponse (le nom, la fonction, l'établissement et l'adresse, de même que la province ou le pays sont spécifiés).

## II. Les contenus complémentaires

Le responsable de thème et son équipe s'assurent de l'exactitude des renseignements diffusés dans les rubriques avant de les transmettre à la coordination du site.

### 5. Projets

Cette rubrique permet de diffuser des renseignements sur les recherches scientifiques et sur les projets scolaires :

- Les recherches scientifiques comprennent, par exemple, les recherches subventionnées ou commanditées, les thèses et les mémoires.
- Les projets et expériences en cours dans des écoles, des centres ou des familles. Le cas échéant, un hyperlien dirigera le visiteur vers la section du site Projets scolaires.

Il faut fournir les données suivantes :

- L'identification de la recherche scientifique ou autres projets scolaires et expériences (titre) ;
- L'identification des personnes responsables;
- Les objectifs du projet ;
- Un résumé (maximum 120 mots) ;
- La durée ;
- Les résultats attendus ;
- Tout renseignement susceptible d'intéresser le visiteur (avec l'autorisation des responsables du projet).

### 6. Événements

Cette rubrique permet de diffuser des renseignements touchant les colloques, les congrès, les conférences, les lancements, les inaugurations, etc. Tous les renseignements nécessaires pour une demande d'information, une inscription ou un appel de communications devraient apparaître : le lieu, l'adresse, la date, les personnes références, l'appel de communications, l'hyperlien, etc. doivent être transmis à la coordination du site.

## **7. Formation**

Cette rubrique permet de diffuser des renseignements sur des formations universitaires initiales créditées de 1<sup>e</sup> cycle, des formations universitaires créditées de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, des formations universitaires continues créditées, soit des programmes courts, des cours ou autres formations.

Des renseignements sur des formations universitaires non créditées ou des formations dispensées par des organismes à but non lucratif peuvent être aussi diffusés.

## **8. Autres sites d'intérêt**

Cette rubrique permet de fournir l'adresse Internet et une annotation (maximum 100 mots) de sites de langue française traitant du thème. L'annotation doit décrire le contenu du site et en indiquer l'intérêt pour le visiteur. À l'occasion, des renseignements concernant des sites en langue anglaise peuvent être fournis.

Le SASSLF publie ces adresses à titre exclusivement informatif. En aucun cas, le SASSLF ne diffuse des adresses de sites commercialisant des biens et services.



### **III. Les contenus de soutien**

#### **9. Ressources**

Cette rubrique donne accès à la section du site Ressources, qui se divise en deux bases de données : Ressources humaines et Ressources matérielles. Elles sont accessibles par le menu de gauche du site. Il est recommandé de vérifier régulièrement l'exactitude et la pertinence des données inscrites et, le cas échéant, d'apporter les modifications nécessaires.

Dans la sous-section Ressources humaines, le visiteur retrouve les coordonnées de personnes expertes susceptibles de l'aider, de lui fournir de l'information supplémentaire. Tout visiteur peut s'inscrire ainsi. Le responsable de thème et son équipe doivent s'inscrire au premier chef.

Le site offre ces données à titre exclusivement informatif. En aucun cas, le SASSLF ne publie des données visant la commercialisation d'un service d'aide ou de soutien.

Dans la sous-section Ressources matérielles, le visiteur retrouve des données sur des films, des vidéos, des livres, du matériel didactique, etc. Le responsable de thème et son équipe de même que tout visiteur peuvent inscrire des données.

Le site offre ces données à titre exclusivement informatif, y compris les coûts de location ou d'acquisition d'un produit. En aucun cas, le SASSLF ne publie des données visant la vente expresse d'un produit.

**Annexe**  
**des directives de publication des rubriques**

**Illustration (à titre indicatif)**

**Annonce ou Descripteur**

**Présentation**

## **Annonce ou descripteur du thème**

Ce thème s'intéresse à la problématique des enfants présentant des « difficultés d'ordre comportemental ». De par l'ampleur des sujets abordés et des informations qui y sont disponibles, il sera possible d'y trouver une réponse à diverses questions que vous vous posez peut-être. Outre ces informations, des articles vous sont aussi accessibles; certains permettant de mieux cerner et comprendre les enfants qui présentent de telles difficultés, et d'autres portant sur l'évaluation et l'intervention pouvant conduire à une amélioration de leur situation. Nous pensons ici aux rubriques « Textes sur le sujet » et « Questions de l'heure ».

## **PRÉSENTATION**

### **Difficultés d'ordre comportemental**

Dans les écoles québécoises, un nombre important et croissant d'élèves sont identifiés comme ayant des difficultés d'ordre comportemental. Entre 1984-1985 et 1996-1997, on observe une augmentation continue du nombre d'élèves ainsi identifiés. À l'école primaire, on serait ainsi passé de 4170 à 11 610 élèves. Au secondaire, au cours de cette même période, alors que 6587 élèves étaient initialement identifiés, l'emploi de cette catégorie touchait 12 821 élèves en 1996-1997.

Dans ce contexte, la gestion des situations difficiles susceptibles de se manifester en classe représente un défi de taille pour le personnel enseignant. Sur ce point, l'expérience acquise est assurément profitable mais ne fournit pas un antidote total. Convenons cependant que les personnes qui débudent dans la profession sont tout spécialement touchées. En soulevant un doute quant à leur compétence, les difficultés que ces dernières rencontrent au plan de la gestion disciplinaire de leur classe ont souvent pour effet d'alimenter leur anxiété et leur stress face au travail. Notons en outre qu'au cours de leur formation, les étudiants et les étudiantes du domaine de l'enseignement anticipent avec appréhension cet aspect particulier de la profession. Ils se questionnent alors sur la façon dont ils pourront répondre aux situations difficiles auxquelles ils auront inévitablement à faire face sans trop se détourner de ce qui les motive vraiment, soit les apprentissages de leurs élèves.

Le personnel enseignant n'est certes pas démuni lorsqu'il s'agit de répondre aux écarts de conduite de certains élèves. Les habiletés d'animation et d'intervention développées au fil de leur expérience auprès des jeunes leur permettent en effet d'assurer une gestion harmonieuse de leur classe, du moins la plupart du temps! C'est à l'atteinte d'un certain seuil, au moment où leur coffre vient à manquer d'outils, qu'un problème se pose. À ces occasions, avant de procéder à la référence de l'élève, une recherche de solutions adaptées à la difficulté rencontrée est engagée. Une démarche par essais-erreurs est alors mise de l'avant et, quoique parfois en dehors de leur répertoire habituel, il arrive qu'une intervention particulière engendre une amélioration de la situation. La piste étant identifiée, il reste à l'exploiter davantage. Il va sans dire que cette recherche de solutions n'est pas aisée et que, dans plusieurs cas, les fruits escomptés se laissent attendre. Néanmoins, une telle démarche a l'avantage de conduire à l'identification de nouveaux trucs d'intervention et de garnir davantage le coffre à outils de l'enseignant ou de l'enseignante. Précisons que la consultation entre collègues convient bien à une telle démarche.

Lorsque confronté à une situation-problème, le personnel enseignant a le souci d'économie. En effet, les interventions recherchées doivent pouvoir être mises en application dans le cadre du travail déjà imposant qui leur incombe au quotidien. C'est tout en poursuivant des activités d'ordre académique et la gestion de sa classe que l'enseignant ou l'enseignante doit intervenir face à l'élève qui présente des difficultés. Certes, des rencontres spéciales avec l'élève concerné et des communications avec ses parents peuvent être effectuées à l'occasion, mais l'intervention sur-le-champ demeure toujours privilégiée. Les solutions recherchées consistent donc en interventions ponctuelles en classe, ainsi qu'en rencontres brèves avec l'élève. Le souci d'économie du

personnel enseignant porte aussi sur un second aspect. L'expertise qu'il a développée portant spécifiquement sur l'enseignement et l'apprentissage, l'enseignant ou l'enseignante n'est généralement pas spécialisé dans le champ des sciences du comportement. Il importe donc que les interventions identifiées respectent le principe d'une certaine simplicité d'application.

En gestion de classe, on considère généralement que pour prévenir la majorité des problèmes de discipline, il s'agit d'organiser la classe de façon à bien répondre aux besoins des élèves. Cette position souligne à quel point l'acquisition d'habiletés en gestion de classe est importante pour le personnel enseignant. Cependant, l'intégration accrue en classe ordinaire d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour effet de confronter les enseignants et les enseignantes à une diversité de besoins auxquels il leur est difficile de toujours répondre adéquatement. Aussi, des interventions particulières s'avèrent toujours nécessaires pour certains élèves. Les habiletés en gestion de classe doivent alors se doubler de capacités au plan de l'intervention personnalisée. Sur ce point, les intervenants du milieu scolaire tendent à emprunter et à adapter des principes et des stratégies d'intervention issues des domaines de la psychologie et de la psychothérapie. À titre d'exemples, pensons aux approches comportementale et cognitivo-comportementale, à la thérapie de la réalité et à l'approche écosystémique dont certaines modalités d'intervention sont largement utilisées aujourd'hui en milieu scolaire.

Les propos précédents permettent de situer le contexte dans lequel se posent les «difficultés d'ordre comportemental» pour le personnel enseignant. Les différentes rubriques de ce thème présentent des contenus qui s'inscrivent dans l'ordre de telles préoccupations pratiques et, pour ce faire, différents sujets sont susceptibles d'y être abordés...

**... afin de bien cerner la question:**

- définition de la catégorie «troubles de comportement»;
- difficultés reliées à la définition des «troubles de comportement»;
  - prévalence et intégration en classes ordinaires des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental;

...

**... afin d'orienter la démarche d'évaluation-intervention:**

- dans la perspective de la thérapie de la réalité;
- selon l'approche socio-cognitive;
- selon l'approche interactionnelle;

...

**... afin d'outiller davantage le personnel enseignant:**

- questions concrètes et réponses concrètes (rubrique «Questions de l'heure»);
- présentation de ressources humaines et matérielles, de projets pertinents (recherches et expériences réalisées en milieu scolaire);
- lectures choisies et informations relatives à des événements à venir;
  - formation initiale et continue par rapport aux «difficultés d'ordre comportemental» ;

-carrefour vers des sites d'intérêt liés au thème des «difficultés d'ordre comportemental»;

....

**... et afin de favoriser l'échange d'idées et le partage d'informations:**

- bottin permettant d'identifier des personnes intéressées par certains sujets ou questions spécifiques;
- lieu d'échanges sur différents sujets (section «Échange»).